

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL N°45

Vendredi 21 octobre 05

Secrétaire de mairie : Muriel TRAPATEAU
Secrétaire de séance : Yvon LE BRAS

Jacques BEAUCHAMP absent a donné pouvoir à Jacques DILASSER.

Le compte-rendu du conseil N°44 est approuvé à l'unanimité.

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 21 octobre sous la présidence de M. René TREGUER, maire qui a ouvert la séance par l'examen du budget supplémentaire de la commune en présence du trésorier, M. Thierry ROCH.

1/ Budget supplémentaire

✍ Section dépenses de fonctionnement : la forte hausse du prix des carburants nous oblige à augmenter de 800 euros les crédits destinés aux tracteurs mais de fortes économies (mais les recettes seront moindres) réalisées sur le portage des repas à l'école (montée en puissance du SIVURIC) et sur l'entretien des terrains et des bâtiments permettent de dégager des économies de 7600 euros sur les charges à caractère général. Les charges de personnel augmentent de 3800 euros.

Le solde de cette section fait apparaître une économie de 3700 euros.

✍ Section recettes de fonctionnement : la bonne nouvelle de cette section est une augmentation de 7600 euros de la perception des taxes afférentes au droit de mutation. Cela permet de limiter le déficit de recettes à 750 euros.

Le bilan de la partie fonctionnement est donc excédentaire de 2950 euros.

✍ Section investissement : les changements par rapport aux budgets primitifs des différents programmes, bâtiments et terrains communaux, école et voirie sont dus essentiellement à des reports d'une année ou au besoin de faire face à des travaux plus importants que prévu à l'exception notable de la Dotation Globale d'Equipement 2005 (subvention) qui a vu son montant passer des 20 000 euros prévus à 0, ce qui laisse à la charge de la commune un besoin de financement résiduel de 20 000 euros.

Au bilan, cette section laisse apparaître un besoin de financement supplémentaire de 21 695 euros.

Le résultat du budget supplémentaire 2005 est donc de :

21695 euros de besoin supplémentaire en investissement
- 2950 euros d'excédent de fonctionnement
soit 18745 euros de besoin qui seront couverts par l'écriture d'un emprunt.

Il faut noter que cette somme ne représente que 3% du montant des investissements réalisés en 2005.

Le budget supplémentaire est approuvé par 15 votes pour.

2/ Rapport d'activité 2004 de la Communauté des Communes

Ce rapport présenté par M. Tréguer est disponible sur une présentation power-point très détaillée. On peut en retenir les faits marquants suivants.

Les finances de la communauté, 7,7 millions d'euros, s'appuient essentiellement sur la TPU dont le taux de 11,97% est inchangé depuis 1999. Le mode de compensation de la TP vers les communes, 4,3 millions d'euros, reste également inchangé.

Les compétences de la Communauté ont été élargies au SPANC et au schéma des sentiers de randonnée.

L'année 2004 a vu l'achèvement de six grands programmes immobiliers pour des investissements de 100 millions d'euros.

La communauté a engagé sur 5 ans 2,7 millions d'euros dans la politique locale de l'habitat (PLH) et les garanties d'emprunt pour le logement social se montaient à 13,4 millions d'euros à la fin 2004.

Toujours au chapitre du social, les familles ne supportent que 13% du coût du transport scolaire. De même que les taxes sur l'enlèvement des ordures ménagères ne couvrent pas les 2,230 millions d'euros que coûte le traitement du kilo de déchets produit en moyenne quotidiennement par chaque habitant de la communauté, sans parler du coût des déchetteries qui se monte à 1,03 millions d'euros.

Au chapitre des grands équipements communautaires, AQUALORN dont la fréquentation est très importante avec une pointe de 30 956 visiteurs au mois d'Août, semble être une belle réussite car malgré 17 emplois supplémentaires et de larges plages horaires réservées aux scolaires pour lesquels l'accès est gratuit, le coût d'exploitation reste équivalent à celui de l'ancien équipement.

3/ Les Travaux

✍ Ecole : Bernard Hamon fait le point sur les travaux à l'école. L'entreprise Duhot en a terminé, l'étanchéité est assurée. Des robinets thermostatiques et un nouveau brûleur de chaudière ont été installés par Hervé Bihan, le câblage internet sera posé par Jo Cadiou. Un expert va constater les désordres au niveau des murs.

✍ Voirie : Bernard Cornec nous informe que le traçage est en cours sur les routes (celui de la route de Kersulec sera à reprendre) et que l'élagage sera terminé la semaine prochaine.

✍ Assainissement : René Tréguer a donné des précisions sur le coût du raccordement au réseau d'assainissement. La redevance actuelle devient la PER (participation pour raccordement à l'égout), son montant reste inchangé mais est néanmoins révisable. A travers quelques exemples il nous a démontré que les participations des différentes parties sont toujours équitablement réparties en fonction des travaux à réaliser. De plus un complément d'étude de zonage d'assainissement de tous les terrains est en cours.

4/ Questions diverses

✍ Spectacle Culturel Intercommunal : Jean-Paul Kerneis nous expose les difficultés rencontrées pour la création de l'association « Spectacle Culturel Intercommunal » car les fondateurs de celle-ci ont besoin du soutien financier des communes hors il semble qu'aucune d'entre elles ne veuille être la première. Georges Jezequel s'interroge sur l'intérêt d'une telle association qui semble avoir pour but la promotion d'artistes professionnels et qui risque de venir en concurrence des comités d'animation et autres structures déjà existantes. Il semble que le problème ne se pose pas et compte tenu du coût modique pour St Urbain (environ 200 euros par an) le Maire propose au conseil de se prononcer pour un essai limité dans le temps.

La proposition est acceptée par 12 votes pour, 2 abstentions (P. Corre et R Le Berre) et 1 vote contre (F. DANTEC).

- ✍ Animation jeunes : notre animateur Jeunes nous quitte pour une mise en disponibilité de 6 mois afin de préparer des concours, une réflexion est en cours pour son remplacement qui n'a pas l'air d'être simple surtout pour le foot le mercredi.
- ✍ Une réunion d'information et de travail destinée à l'ensemble des conseillers municipaux du secteur est organisée à Logonna –Daoulas le samedi 22 octobre à 10h00. Le maire engage toutes les personnes disponibles à s'y rendre compte tenu de l'importance du dossier.
- ✍ Le repas des anciens 2006 sera un «vrai» repas servi dans une de nos salles communales le deuxième dimanche de septembre.
- ✍ Les arbres de l'allée de Pen ar Valy seront prochainement expertisés, le coût de cette expertise est de 700 euros.
- ✍ La cérémonie du 11 novembre aura lieu à 11h30.
- ✍ Le conseil se prononce pour l'attribution d'une subvention de 150 euros à la jeune association Scrap à Lann Urvan pour faire face à ses premiers frais.
- ✍ La date officielle de l'arrivée de la tant attendue ADSL n'est toujours pas fixée, le maire a un rendez-vous avec France Telecom à ce sujet.
- ✍ Les emprunts souscrits par la commune auprès du Crédit Agricole seront renégociés sous peu.

5/ Interventions des Adjoints

- ✍ Bernard Hamon nous apprend que 15 personnes ont profité de la journée portes ouvertes sur l'eau et l'assainissement. L'entreprise Le Vourch doit procéder à un carottage et à la pose d'un clapet anti-retour à la station (travaux prévus au marché). Les différentes serrures seront équipées par l'entreprise Simon.
 - ✍ Jean-Paul Kerneis a réuni les associations le 19 septembre pour mettre au point le calendrier qui est maintenant fixé.
 - ✍ Bernard Cornec précise que la destruction des étourneaux est toujours interdite.
 - ✍ Marie-Estelle Riou fait le point sur le SIVURIC, on atteint les 400 repas/jour et cela va encore augmenter car L'HOPITAL-CAMFROUT et LOPERHET rejoindront les rangs respectivement le 1^{er} novembre et le 1^{er} janvier. De plus, on réfléchit à un service en liaison froide pour le CLSH le mercredi. Un document sur la satisfaction de la « clientèle » va être mis à disposition des personnels de service prochainement. Les premières facturations sont en cours et les retours d'expériences vont permettre l'ajustement des quantités de marchandises à livrer.
- Une réunion se tiendra bientôt sur les nouveaux projets CAF, il semble d'ores et déjà que l'Etat mettra plus de crédit à destination de la petite enfance que pour le temps libre.
- Le comité de pilotage du CLSH se penchera prochainement sur la refonte du règlement intérieur, il faut de la souplesse pour faire face aux désistements tardifs qui posent des problèmes d'ajustement du nombre d'encadrants. Toutes les demandes d'accueil sont satisfaites mais la place va bientôt manquer, aussi une réflexion est menée sur l'accueil dans des antennes à Logonna ou L'Hopital-camfrou.
- La halte garderie fonctionne à plein et la demande est forte pour plus de jours, une réflexion est en cours pour les 2 à 4 ans.

6/ Tour de table

✍ Pascale Corre demande si le SIVURIC peut prendre en compte les repas spéciaux de régime. La réponse est négative. De plus Pascale présente les excuses de l'Animation Ecole pour la mauvaise qualité des viennoiseries vendues par les petits, le fournisseur a été débordé par l'ampleur de la commande.

✍ Odile Thomas déplore que la liste des assistantes maternelles ne soit pas donnée en mairie, le maire assure que ce problème sera résolu sous peu.

* * * *